

Nice, le 7 septembre 2020



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Marie-Laure GACHE
Christophe GOBERT
Jean-Marc NOAILLE

IA-IPR HISTOIRE GEOGRAPHIE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'histoire et géographie

s/c de
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Dossier suivi par :

Mme Marie-Laure GACHE (marie-laure.gache@ac-nice.fr)

M. Christophe GOBERT (christophe.gobert@ac-nice.fr)

M. Jean-Marc NOAILLE (jean-marc.noaille@ac-nice.fr)

IA – IPR d'Histoire-Géographie

Objet : LETTRE DE RENTREE 2020

Chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour nous l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve estivale et de faire le point, de manière traditionnelle, sur l'actualité de nos disciplines. Il nous offre aussi l'opportunité de souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement affectés dans l'académie ou à ceux qui entrent dans la profession. Qu'ils soient assurés de tout notre soutien et de tous nos encouragements pour les aider à s'installer et à s'épanouir dans leur nouveau métier.

PREAMBULE COMMUN A L'ENSEMBLE DES IA-IPR

Comme les années précédentes, les IA-IPR de l'Académie de Nice proposent d'introduire cette lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun.

En 2019-2020, lors de cette année scolaire si particulière, vous avez fait preuve d'une adaptation et d'un engagement remarquables pour assurer la continuité pédagogique comme l'atteste l'enquête de la DEPP <https://www.education.gouv.fr/crise-sanitaire-de-2020-et-continue-pedagogique-les-eleves-ont-appris-de-maniere-satisfaisante-305214>

Nous sommes heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels entrants dans l'académie à qui nous souhaitons la bienvenue. Ensemble, nous aurons à répondre aux défis pédagogiques et sociaux afin d'accompagner tous les élèves vers le chemin de la réussite.

Conformément à la **circulaire de rentrée** du 10 juillet 2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

l'année scolaire 2020-2021 aura comme priorité absolue de prendre en charge les élèves fragilisés par la période exceptionnelle vécue et de consolider les apprentissages.

L'Évaluation revêt cette année une importance particulière pour identifier leurs besoins et apporter une réponse personnalisée.

Au collège, les évaluations nationales de 6^{ème}

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

auront lieu à partir du 14 septembre. Elles ont été repensées pour faciliter l'exploitation par les équipes pédagogiques et la communication avec les familles. <https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.htm>

Au lycée, les tests de positionnement en français et en mathématiques de début de 2^{nde}, à partir du 14 septembre 2020, <https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>,

ont été améliorés également ; les modalités pratiques et les contenus sont explicités à l'adresse

<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html>

Des réunions seront organisées dans tous les établissements pour optimiser l'utilisation a posteriori de ces évaluations et les intégrer dans un processus d'apprentissage approprié, dans les dispositifs de « devoirs faits » au collège et d'accompagnement personnalisé au lycée.

Des outils de positionnement sont mis à votre disposition pour les autres niveaux de classe

<https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html>

Pour vous aider, des **objectifs pédagogiques prioritaires** ont été identifiés et des ressources associées sont mises à disposition sur Eduscol

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>.

Afin d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés, de les faire progresser et réussir, il convient d'amplifier le dispositif **Devoirs faits** au collège dès la première semaine de septembre et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les **compétences orales** des élèves à construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours d'apprentissage sont également une des priorités.

Au lycée, dans la perspective notamment de « l'Oral de Maturité » (Grand Oral), la pratique de l'oral fait l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements de spécialités. Pour vous aider, une formation est mise en place en direction des enseignants avec une première vague de formation de formateurs, puis une déclinaison locale à l'ensemble des professeurs de lycées. Dès le collège, il faudra bien penser à favoriser toutes les compétences langagières articulées aux enjeux et contenus de chaque discipline.

Les procédures d'évaluations E3C ont été assouplies et deviennent des « **Evaluations communes** »

<https://eduscol.education.fr/cid144187/detail-des-epreuves-baccalaureat-general-compter-session-2021.html>

La priorité donnée à l'**Éducation au Développement Durable** par le ministère s'est matérialisée au mois de juillet dernier par la parution de programmes qui mettent en avant des éléments de valorisation, d'explicitation et de renforcement des contenus d'enseignement relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans chaque discipline, du cycle 1 au cycle 4. Ces programmes consolidés s'inscrivent dans la dynamique des nombreuses actions portées par la circulaire « transition écologique » n° 2019-121 du 27 août 2019, afin de permettre aux élèves d'accéder à une vision systémique des questions environnementales, économiques et sociales.

Les **rendez-vous de carrière** qui n'ont pu être réalisés depuis mars 2019 vont être mis en place au 1^{er} trimestre et ce dès cette fin septembre.

Nous vous rappelons enfin que vous devez déposer vos candidatures individuelles au **Plan Académique de Formation** sur esterel.ac-nice.fr, application GAIA individuel au plus tard le **18 septembre 2020**.

L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Nous tenions tout d'abord à vous remercier pour votre engagement tout au long de l'année dernière dans un contexte si singulier et délicat. Vous avez su malgré des contraintes inédites déployer des réponses efficaces pour maintenir le lien avec vos élèves, poursuivre les apprentissages et garantir le sens du collectif et de l'École.

Cependant, malgré cette forte mobilisation, des élèves ont été empêchés, impactés, en situation de vulnérabilité et de décrochage.

Il s'agit donc cette année de relever le défi et, malgré la situation actuelle, de poursuivre voire de renforcer les actions : accueillir tous les élèves, les engager dans une dynamique positive pour retrouver le « faire école », permettre à chacun de prendre sa place dans le collectif, initier un accompagnement étroit et personnalisé des élèves, adopter très vite une vigilance pour les plus vulnérables. Enfin, identifier les besoins pour engager de véritables actions de remédiation et de différenciation.

Vous trouverez sur Eduscol, des fiches qui fixent les priorités pour cette rentrée pour le lycée en histoire et géographie. Elles formulent recommandations et conseils pour la prise en charge des élèves et offrent des repères de formation.

Rentrée 2020 : les priorités pédagogiques et les outils de positionnement pour la rentrée 2020 sont consultables à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Le document qui présente les priorités pour le lycée rédigé par l'Inspection générale d'histoire et de géographie : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/29/3/Rentree2020_HG_lycee_1315293.pdf

RENDEZ-VOUS DE CARRIERE ET ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Au-delà de ce contexte particulier, nous assumons collégialement l'inspection pédagogique régionale et le pilotage disciplinaire. Nous restons très mobilisés pour répondre à vos attentes et soutenir vos initiatives afin que l'histoire-géographie-EMC et l'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique » en lycée contribuent largement au dynamisme de notre académie et à la réussite de ses élèves.

Les Parcours Professionnels Carrières, Rémunération (PPCR) se poursuivent cette année. Ils s'intègrent à une gestion de carrière et sont l'occasion de faire, avec vous, un bilan de votre développement professionnel. En dehors du rendez-vous de carrière, l'accompagnement pédagogique peut se décliner soit par une visite conseil individuelle, soit par une réunion ou l'accompagnement d'une équipe.

Au regard de l'actuelle crise sanitaire, les modalités des Rendez-vous de carrière 2019 ont été aménagées à titre exceptionnel. Ainsi, La date butoir de notification des appréciations finales est reportée au **vendredi 15 janvier 2021**. Par ailleurs, la transmission des propositions des recteurs à l'IGESR pour les professeurs agrégés est attendue pour le mercredi 6 janvier 2021 au plus tard.

Ces modifications n'impactent pas le lancement de la campagne RDVC 2020 qui a été lancée au mois de juin 2020.

LES PRATIQUES DE CLASSE

- L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne nous échappent pas et qu'elles nous encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines.

Au lycée :

- Comme vous le savez, depuis la rentrée dernière, la réforme du lycée est effective. Nos disciplines font partie des enseignements communs et s'adressent à l'ensemble des élèves de la seconde à la terminale. L'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politique et géopolitique » s'adresse, quant à lui, à des élèves qui souhaitent approfondir leurs connaissances pour mieux se préparer aux études supérieures. Vos retours ont bien montré cette année que cet enseignement avait suscité un véritable engouement par les pratiques innovantes et les questions stimulantes que vous aviez pu développer. Le caractère très attractif des programmes de terminale devrait confirmer cet état de fait.
- La passation de l'épreuve du grand oral constituera la grande nouveauté de cette année scolaire en lycée. Parce que l'aisance à l'oral constitue un marqueur social, il convient d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence. Le Grand Oral vise ainsi à rétablir une équité pour tous les élèves par son rôle de transformation et de socialisation cognitive et d'émancipation

Pour mémoire, vous trouverez la définition de cette épreuve en suivant le lien suivant : BO spécial n° 2 du 13 février 2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Nous vous rappelons que les trois temps de l'épreuve (présentation d'une question, échange avec le jury sur cette question, échange avec le jury sur le projet d'orientation) mobilisent chez l'élève différentes formes d'oralité : un oral de communication et de restitution ; un oral d'interaction, un oral d'élaboration.

Au-delà de l'épreuve en elle-même, pour préparer les élèves à ces situations langagières et ces types d'oraux, il vous faudra donner à l'oral une place de choix dans le quotidien de la classe et l'envisager comme un véritable apprentissage.

On cherchera donc à :

- Créer et multiplier des situations langagières orales dans l'ordinaire de la classe, au cœur de la classe ;
- Travailler l'oral dans toutes les disciplines. En effet, le travail sur l'oral n'est pas l'apanage des enseignements de spécialités, toutes les disciplines peuvent y contribuer.
- Accompagner le cheminement intellectuel de l'élève dans la maîtrise des contenus et le développement de son argumentation pour que le Grand Oral soit un oral de maturité
- Se préparer et se former à être membre du jury car l'évaluation du « grand oral » questionne la posture à adopter, les capacités d'écoute ou encore le travail en binôme.

Un plan de formation académique sera bientôt déployé à destination des professeurs de lycée.

Ce plan s'organisera en trois temps :

Dans un premier temps, les formateurs désignés par les corps d'inspection s'engageront dans une formation de formateurs pour toutes les disciplines organisées en deux sessions, avec l'appui d'un magistère.

Ces mêmes formateurs pourront ainsi déployer leurs compétences auprès des équipes de formateurs disciplinaires d'une part et répondre aux demandes et besoins des équipes dans le cadre de stages en établissement à partir de mi-novembre. Nous vous encourageons dès à présent à demander ces formations, via votre chef d'établissement.

Enfin, dans un troisième temps, une formation spécifique des membres des jurys sous la forme de webinaires sera organisée vraisemblablement en décembre-janvier.

Pour toute demande complémentaire, vous pourrez vous adresser à vos inspecteurs et au service académique de la formation.

- Epreuves communes :

Sous la responsabilité de l'inspection pédagogique régionale, la banque nationale de sujets continuera à être alimentée dans la perspective de la passation des épreuves communes de terminale. Nous remercions à ce propos chaleureusement les professeurs de l'académie qui ont participé activement à la conception des sujets constitutifs de cette banque.

Au collège :

- Au collège **le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les nouveaux programmes** doit rester au cœur des pratiques pédagogiques en histoire-géographie et EMC. Nous vous rappelons que **Le BOEN n°17 du 23 avril 2015** organise le contenu du socle commun autour de **cinq grands domaines** qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. Les fiches EDUSCOL sont là pour vous accompagner. N'hésitez pas à les consulter, notamment celles qui présentent des pistes pour « travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle ». Vous pouvez y accéder en suivant le lien suivant : <http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoire-geographie.html>
- Dans ce cadre, les liaisons Ecole-collège en cycle 3 et collège-lycée sont incontournables et doivent être réfléchies et mises en œuvre. Nous vous encourageons à participer aux initiatives qui visent à créer des espaces de mutualisation et de pratiques collaboratives.
- **Les enseignements européens et internationaux occupent une place importante dans l'académie de Nice** à travers les sections européennes et de langues orientales (SELO), les sections internationales ou encore les sections binationales. L'histoire et la géographie y occupent une place singulière puisque ces disciplines sont enseignées dans la langue de la section et des professeurs d'Histoire et de Géographie sont régulièrement sollicités pour y enseigner.

Vous pouvez approfondir cette question à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/pid24109/enseignements-europeens-et-internationaux.html>

Nous vous invitons vivement à vous faire connaître auprès de l'inspection si vous maîtrisez une langue étrangère et si vous êtes intéressés pour enseigner dans ces différentes sections.

Nous vous encourageons également à saisir les différentes opportunités pour y enseigner, comme passer une certification complémentaire en DNL ou vous inscrire à des programmes d'études à l'étranger.

Vous trouverez des informations sur la DNL à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/enseignements-europeens-et-internationaux/d-n-l>

Circulaire du 23 juillet 2020 fixant les modalités de passation de l'épreuve DNL à la session 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019306N.htm> (BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020)

Pour les sections internationales, une dynamique de travail collaboratif a été initiée entre les professeurs enseignant en langue française et ceux enseignant en langue de section afin d'harmoniser les pratiques et d'offrir aux élèves des enseignements exigeants et riches de diversité. Cette année, des aménagements pour les programmes de lycée sont en cours de publication pour chaque langue de section.

LES PROGRAMMES

Vous trouverez l'ensemble des textes régissant les programmes (collège et lycée) et les fiches ressources associées sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>

Pour évaluer la maîtrise du socle commun aux cycles 3 et 4, consultez la page suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html#lien2>

Actualité des parutions récentes :

Pour compléter les nouveaux programmes d'EMC de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4) sont parus et sont consultables au BO n°22 du 29 mai 2019, des attendus de fin d'année et des repères annuels de progression.

Les programmes d'enseignement du nouveau lycée général et technologique sont parus au bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 en date du 22 janvier 2019. Ils fixent les nouveaux programmes des classes de seconde et de première (voie générale et technologique) pour l'enseignement moral et civique, l'enseignement d'histoire et géographie, ainsi que l'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique » de la classe de première de la voie générale.

- Programmes de seconde et de première consultables sur le site histoire-géographie à l'adresse suivante : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>

- Présentation des nouveaux programmes sur le site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/41-peda/550-presentation-des-nouveaux-programmes-du-lycee>

- Séances pédagogiques associées à la présentation des nouveaux programmes : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/seances-au-lycee-2/551-seances-pedagogiques-associees-a-la-presentation-des-nouveaux-programmes>

- **Programmes de Terminale** : ils sont parus au BOEN spécial du 25 juillet 2019. Ces programmes sont consultables sur le site académique disciplinaire à l'adresse suivante : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>

Une formation Magistère, accessible aux professeurs de lycée par un identifiant personnel, a été mise en place par l'académie de Nice à l'adresse suivante : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>

Nous remettons à jour les accès. Si toutefois vous avez des problèmes d'accessibilité, merci de contacter le responsable du site académique Monsieur Philippe BRIAND (Philippe.Briand@ac-nice.fr).

Les fiches ressources pour la géographie sont consultables sur le site national :

<https://eduscol.education.fr/cid144146/histoire-geographie-bac-2021.html>

- Baccalauréat général et technologique

Nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session 2021 au JO du 6 août 2019.

Le BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020 définit les modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021: <https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-31-juillet-2020-epreuves-evaluations-et-controle->

[continu-du-baccalaureat-305400](#) et en particulier, en ce qui nous concerne, les épreuves communes de contrôle continu d'histoire-géographie : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019454N.htm>
L'évaluation spécifique du contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologiques scolarisés dans les sections européennes ou de langue orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de la session 2021 est définie par le texte suivant :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019306N.htm> (BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020)

HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET NUMERIQUE

- Le numérique fait désormais partie intégrante de nos enseignements. Il faut rappeler cependant qu'il n'apporte de plus-value pédagogique qu'à la condition de servir un vrai projet pédagogique. L'usage du numérique doit donc toujours être associé au sens que l'on donne à une leçon et doit être pensé de telle sorte qu'il apporte plus d'interactivité au cours et plus d'implication des élèves.
- La crise sanitaire que nous venons de vivre a bien montré le caractère essentiel que revêtait la maîtrise de certains outils numériques et de leurs usages dans la mise en oeuvre d'une continuité pédagogique efficace. Une réflexion particulièrement nourrie a été menée autour de l'enseignement hybride mêlant présentiel et distanciel. Vous trouverez ci-dessous quelques liens utiles :
 - Une vidéo de la Direction Académique au Numérique Educatif intitulée : "Proposer un enseignement mixte" : <https://www.dailymotion.com/video/x7u47dl>
 - Une proposition de 3 webinaires en histoire-géographie (formations distancielles) déclinant l'enseignement mixte. Ces webinaires, animés Mesdames Estelle Liprandi, Raewin Martin et par M. Gilles Sinicropi, ont connu au mois de juin dernier un réel succès :
<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/58-ressources-tice/635-webinaires-disciplinaires>
Ils seront reconduits d'ici peu si vous en faites la demande. N'hésitez pas à joindre M. Gilles Sinicropi si vous êtes intéressés : Gilles.Sinicropi@ac-nice.fr
 - Des ressources et des recommandations pour établir un enseignement à distance en histoire-géographie : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-pedagogiques/41-peda/606-continuite-pedagogique>
- Le groupe au numérique disciplinaire est composé d'une quinzaine de professeurs d'histoire-géographie. Il mène une veille pédagogique active. Vous trouverez sur le site académique une page dédiée répertoriant un certain nombre de logiciels et d'applications utiles et aurez accès au parcours de formation Magistère "Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique". Ce parcours qui a vocation à être enrichi au fil du temps, constitue une ressource essentielle pour l'enseignement de nos disciplines. Pour pourrez y accéder en suivant le lien : <https://magistere.education.fr/ac-nice/> ou en cliquant sur le logo Magistère "Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique" sur la page d'accueil du site académique.
- Monsieur Philippe Briand en tant que IAN¹, anime le site académique et coordonne le groupe au numérique disciplinaire qui assure tout au long de l'année des formations et produit des ressources numériques.
- **La Webletter semestrielle « Nikaia »** complètera la veille pédagogique que nous nous efforçons de mener. Elaborée par le groupe des formateurs au numérique disciplinaire, elle développera lors de chaque édition une thématique particulière.
- **N'oubliez pas de consulter le portail national d'histoire-géographie** dont vous trouverez l'adresse internet ci-dessous. Il s'avère indispensable pour suivre l'actualité de nos disciplines et propose de nombreuses mises au point scientifiques particulièrement utiles et enrichissantes : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>
- Le site du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) Géoimage offre désormais une nouvelle ressource pour initier les élèves à la manipulation et à l'analyse critique des images satellites devenues désormais incontournables. Ce projet, ouvert et collaboratif, rédigé par 95 auteurs, porte sur plus de 50 pays ou

¹IAN : interlocuteur académique pour le numérique

territoires différents dans le monde et s'organise en rubriques pour offrir des ressources aux programmes scolaires.

En voici l'adresse : <https://geoimage.cnes.fr/fr/>

Notre académie contribue largement à alimenter ce nouveau site. Vous y trouverez ainsi plusieurs études régionales :

Nice sur Géoimage : <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/nice-une-ville-entre-mer-et-montagne-une-metropole-touristique-saturee>

L'Est-Maralpin : un territoire transfrontalier franco-italo-monégasque au cœur de l'arc méditerranéen : <https://geoimage.cnes.fr/fr/lest-maralpin-un-territoire-transfrontalier-franco-italo-monegaste-au-coeur-de-larc-mediterraneen>

L'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël : un littoral méditerranéen touristique urbanisé : <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/paca-lagglomeration-de-frejus-saint-raphael-un-littoral-mediterraneen-touristique-urbanise>

D'autres contributions régionales alimenteront bientôt Géoimage. Paraîtront ainsi bientôt des analyses d'image sur le Var intérieur (Provence Verte et Verdon) sur Monaco et sur Toulon.

- Pour compléter, veuillez noter les adresses complémentaires utiles :
 - <http://geoconfluences.ens-lsh.fr> : site de géographie très dynamique, fruit de la collaboration entre l'ENS de Lyon et l'inspection générale d'histoire-géographie.
 - <http://www.ina.fr/archivespourtous> : site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel).
 - <http://www.geoportail.fr> : site de l'Institut géographique national

Certification Pix : vous trouverez un dossier complet sur le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) sur le site académique histoire-géographie :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/crcn/594-cadre-de-referance-des-competences-numeriques-crcn>

... Et sur le portail national histoire-géographie :

<https://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/cadre-de-referance-des-competences-numeriques-crcn.html>

ACTUALITE DE NOS DISCIPLINES

Comme chaque année, deux manifestations principales concernent nos disciplines :

- **Le festival international de Saint Dié des Vosges** se tiendra les 2, 3 et 4 octobre 2020 pour sa trentième édition autour du thème « Climat (s) » avec comme pays invité le Portugal.
<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr>
- **Les 23^{ème} Rendez-vous de l'histoire** auront lieu à Blois du 7 au 11 octobre 2020 sur le thème « Gouverner ». <http://www.rdv-histoire.com>

Olympiades de géographie.

Dans le cadre des Olympiades Nationales de Géographie, un élève de première du lycée Jacques Audibert d'Antibes est lauréat cette année encore et sélectionné pour participer à l'étape dite de « terrain » en octobre 2020 à Poitiers. Félicitations à lui et à Mme Pauline Arbouche, professeure d'histoire-géographie, qui l'a accompagné dans cette belle réussite.

<http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>

Concours « Géo Photo »

Le concours GeoPhoto 2019 2020 n'a malheureusement pas pu s'organiser comme prévu. C'est pourquoi, il est cette année reconduit avec la même thématique, afin de permettre à tous d'y participer dans de meilleures conditions.

Ce concours, piloté par l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie, en partenariat avec la Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle et la participation du département de géographie de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Nice, a pour **enjeu d'engager les élèves dans un questionnaire d'ordre géographique sur un territoire de proximité.**

Cette approche offre aux élèves l'opportunité d'interroger leur rapport sensible et personnel aux territoire(s) et de **rendre compte de cette expérience à travers une production photographique.** Ils peuvent pour cela, accompagnés par leurs professeurs, s'appuyer sur deux textes de géographes présentés en annexe.

Pour l'enseignement de la géographie sensible, on pourra consulter sur le site académique, la rubrique « [habiter et géographie sensible](#) ». Ce concours s'adresse à toutes les enseignantes et tous les enseignants d'Histoire-Géographie et les professeurs et les professeurs des écoles, seuls ou à plusieurs, qui souhaitent faire participer leurs classes en : Cycle 3 (premier et second degré) - Cycle 4 collège - Lycée général, technologique et professionnel.

La production attendue :

En réponse au thème de l'année, chaque classe ou regroupement de classes par cycle, propose au maximum deux photographies de bonne qualité pour un éventuel tirage papier, accompagnées d'un titre et d'indications précisant l'adresse, la date et l'heure de la prise de vue.

Candidature et participation au concours :

Les participations de 2019 2020 restent en lice.

Nous avons reçu quelques belles productions, fruit d'un travail de grande qualité mené avec les élèves en géographie : ces propositions sont reconduites pour le concours de cette année si les professeurs le souhaitent. Il leur suffit d'envoyer un courriel à cet effet pour le préciser.

La demande de participation se fait en ligne par voie hiérarchique sous couvert du chef d'établissement ou de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription du premier degré.

À l'adresse suivante : concours.geophoto@ac-nice.fr et **au plus tard le 15 octobre 2020.**

Une confirmation d'inscription sera envoyée par courriel, le nombre de places étant limité.

Dans un second temps, **les photographies pourront être envoyées jusqu'au 15 mars 2021**, à philippe.briand@ac-nice.fr pour être transmises aux membres du jury.

Le Jury, composé de représentants de l'Education nationale, de représentants du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), de l'Université de Nice et de photographes, se réunira fin mars 2021 et sélectionnera les lauréats. L'annonce des résultats du concours et la **présentation de l'exposition virtuelle aura lieu au 110 bis du Rectorat fin mars.**

Concours « Apprenons le risque »

Le concours « Apprenons le risque » a pour but de sensibiliser les élèves de collège et de lycée de notre académie à la prise en compte des risques naturels majeurs à l'échelle de leurs territoires de vie. Ce concours est ouvert à tous les élèves du cycle 1 au cycle 4, issus d'écoles et de collèges publics ou privés sous contrat, de l'académie de Nice.

En proposant aux élèves de travailler collectivement sur cette thématique, le concours « Apprenons le risque » acquiert un triple objectif :

- participer au renforcement de la culture scientifique des élèves par la compréhension fine de certains phénomènes naturels impactant les sociétés humaines.
- sensibiliser les élèves aux notions de vulnérabilité et de résilience affectant les sociétés humaines dans leur gestion nécessaire des risques naturels.
- rendre les élèves citoyens actifs face à ce qui peut leur apparaître comme une fatalité. Développer leur capacité à analyser un territoire et à proposer des aménagements dans le cadre d'une réflexion prospective interdisciplinaire en accord avec les programmes de collège et de lycée.

Reconduit cette année, ce concours fera l'objet d'un appel à projet qui vous sera adressé prochainement via votre chef d'établissement. Les travaux de la session 2019-2020 n'ayant pu être récompensés l'année dernière du fait de l'épidémie de COVID 19 seront valorisés avec ceux de 2020-2021 lors d'une cérémonie de remise des prix en fin d'année scolaire.

**NOS DISCIPLINES AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT
CITOYEN ET DE L'OUVERTURE CULTURELLE**

Mémoire et citoyenneté

Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

Afin de tenir compte des difficultés engendrées par l'épidémie de COVID-19, sur proposition conjointe de l'inspecteur général présidant le comité national des correcteurs et du directeur général de l'enseignement scolaire, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a décidé que le thème de la session 2019-2020 du concours "1940, Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister" serait prolongé en 2020-2021.

En conséquence, l'épreuve écrite qui n'a pu avoir lieu le 27 mars dernier se tiendra au printemps 2021 ainsi que les jurys départementaux et académiques qui n'ont pu se réunir cette année. Les travaux collectifs de la session 2019-2020, déposés en DSDEN lors de la dernière année scolaire, participeront à la sélection des projets de la session 2020-2021.

Une circulaire départementale et le règlement du concours vous seront très prochainement adressés sous couvert de vos chefs d'établissement. N'hésitez pas à vous inscrire nombreux. L'année dernière près de 1500 élèves et 59 établissements de notre académie ont participé au concours.

Vous trouverez toutes les informations concernant le CNRD (modalités de participation, calendrier, objectifs pédagogiques) en consultant la page Eduscol suivante : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html> et le site national du CNRD : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>.

Un site local d'aide à la préparation du concours est par ailleurs disponible à l'adresse suivante : <https://cnrdressources.wixsite.com/monsite> .

Mme Géraldine Willems pour le département des Alpes-Maritimes et Mme Elisabeth Rollet pour le département du Var assureront sous l'autorité du référent "Mémoire et citoyenneté" la logistique du concours.

- Voyage à Auschwitz

Pour les lycées : comme chaque année, la région Sud-PACA en partenariat avec le mémorial de la Shoah, émet un appel à projets intitulé « Mémoire et citoyenneté » à l'adresse des lycées des académies de Nice et d'Aix-Marseille. Articulé autour d'un voyage d'étude à Auschwitz pour des élèves de première et de terminale, ce dispositif repose sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire concernant la mémoire de la Shoah durant la Seconde Guerre mondiale.

Cette année, du fait de l'épidémie de COVID-19, le voyage 2020 qui aurait dû avoir lieu en mars a été reporté au mois de décembre (9 et 10 décembre durant la semaine de laïcité). Il y aura donc deux voyages à Auschwitz cette année puisque le voyage 2020-2021 se déroulera normalement les 24 et 25 mars 2021. L'appel à projets 2020-2021 a d'ores et déjà été lancé. L'inscription se fera, comme chaque année par l'appli : <https://extranet-lycee.maregionsud.fr> . Les inscriptions seront closes au 9 octobre 2020. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/memoire-et-citoyennete>

Pour les collèges : les voyages de la Mémoire, organisés par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes se poursuivront l'année prochaine. Une trentaine d'établissements sont concernés chaque année. Le **Prix CHARLES GOTTLIEB a été créé par le Conseil Départemental 06** pour récompenser les travaux de restitution des voyages de la mémoire et d'action citoyenne. L'Inspection pédagogique régionale est associée à la sélection des projets par l'intermédiaire de son référent "Mémoire et citoyenneté".

- Ateliers "Hors les murs" proposés par le Mémorial de la Shoah : comme l'année dernière, ces ateliers seront proposés à une vingtaine d'établissements de notre académie. Un appel à projet vous sera bientôt adressé afin de vous permettre de candidater auprès des autorités académiques. Mme Géraldine Willems coordonnera avec Mme Bambi du Mémorial de la Shoah la mise en place des ateliers sous l'autorité du référent "Mémoire et citoyenneté".

Pour tout ce qui relève des projets de mémoire, **consultez les pages du site académique** :

- Site disciplinaire aux rubriques "Mémoires" et "Citoyenneté" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>
- Mise en valeur des actions les plus remarquables : <http://www2.ac-nice.fr/pid30922/memoire-et-histoire-dans-l-academie-de-nice.html>

Par ailleurs, comme chaque année, des journées commémoratives et des actions éducatives jalonnent le calendrier scolaire. Elles sont l'occasion de développer chez les élèves une culture de l'engagement et de contribuer avec eux à la réalisation d'actions pédagogiques porteuses de valeurs citoyennes. Vous trouverez la liste des journées commémoratives sur notre site académique en fin de rubrique "Citoyenneté". Parmi les concours auxquels vous pourrez inscrire vos élèves, il faut citer :

- Le concours "La flamme de l'égalité" sur la thématique "Esclavage et traites : des crimes contre l'humanité" : <https://www.laflammedelegalite.org/>

- Le concours "Découvrons notre constitution" : <https://eduscol.education.fr/cid105906/concours-decouvrons-notre-constitution.html>

- Le concours "Bulles de mémoire, les grands conflits du XX^e siècle racontés en bande dessinée" organisé par l'ONAC-VG se fera cette année sur le thème « **Femmes d'engagement - Engagements de femme** ». Vous recevrez bientôt un courrier vous précisant les modalités d'inscription à ce concours.

- La coupe nationale des élèves citoyens organisée par l'association InitiaDROIT sur la thématique "Les pouvoirs du citoyen, se réapproprier une réalité" : <https://eduscol.education.fr/cid58121/initiadroit-et-la-coupe-nationale-des-eleves-citoyens.html> . Il est à noter que les avocats de l'association se proposent d'intervenir dans les classes à votre demande. Si vous avez un tel projet, faites vous connaître auprès du référent "Mémoire et citoyenneté" .

- Le Prix "Annie et Charles Corrin" pour l'Enseignement de l'Histoire de la Shoah. Un prix de 2000 euros récompense les meilleurs travaux.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 novembre. Informations sur le site <http://prixcorrin-fsju.org/>

Ces journées et concours pourront être l'occasion d'inscrire vos élèves dans la mise en œuvre d'un véritable parcours citoyen. Outre la rubrique "Citoyenneté" de notre site disciplinaire, une page dédiée du site académique répertorie les principales actions proposées dans l'académie et offre quelques pistes de réflexion : <http://www2.ac-nice.fr/pid34479/le-parcours-citoyen.html>

Défense et citoyenneté

De nouvelles ressources viennent d'être publiées en appui des programmes de Première et de Terminale générales des lycées pour développer l'enseignement de défense. Vous les trouverez en suivant le lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/cid153475/les-entrees-defense-selection-de-ressources.html>

Ces ressources proposent des pistes originales (des visites par exemple), des liens vers des expositions en ligne ou des vidéos, des bibliographies récentes et de façon générale, des ressources originales qui permettront aux collègues d'asseoir leur enseignement sur des travaux récents et des articles dont une partie est offerte au téléchargement. Ce travail est par essence une création continue et des ajouts supplémentaires seront effectués dans les semaines à venir, par exemple pour l'enseignement de spécialité.

D'autres ressources restent disponibles sur Eduscol et sur Educ@def :

<http://eduscol.education.fr/cid144077/l-enseignement-a-la-defense-dans-les-programmes.html>

<https://eduscol.education.fr/cid143912/nouvelles-ressources-pour-l-education-a-la-defense.html>

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

Trois appels à projets pédagogiques pour l'année scolaire 2020-2021 sont mis en ligne sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def :

"Marie Curie, les sciences et la guerre"

"Les Résistances en Europe"

"Paysages en guerre, paysages de guerre"

Vous en découvrirez les modalités d'inscription en suivant le lien suivant :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/memoires>

Archives départementales

Comme les années précédentes, nous vous rappelons l'existence de services éducatifs des archives qui peuvent mettre à votre disposition des ressources pédagogiques et vous aider à construire des projets originaux en mobilisant des ressources locales. Des professeurs missionnés animent ces services éducatifs. N'hésitez pas à faire appel à leurs compétences. Pour plus d'informations, suivez le lien ci-dessous :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-pedagogiques>

Portail des savoirs des Alpes-Maritimes et « Regards de collégiens ».

Le dispositif « Regards de collégiens » permettra aux élèves de partager leurs expériences pédagogiques menées avec leur professeur tout en contribuant à la création de contenu numérique s'appuyant sur les ressources des Alpes-Maritimes. A terme, un festival aura lieu pour rendre compte de ces nouvelles pratiques. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site : <http://www.savoirs-alpesmaritimes.fr>

Histoire des Arts

Cet enseignement pluridisciplinaire enseigné au collège et au lycée permet aux élèves d'approcher les œuvres de façon sensible, de mieux connaître leur patrimoine et d'enrichir leur regard et leurs connaissances culturelles.

Au collège, nous vous rappelons notamment que pour le DNB, l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts. Notre académie offre désormais pour les élèves de lycée, la possibilité de suivre cet enseignement, optionnel et de spécialité, dans 4 établissements : le lycée Estienne d'Orves à Nice, le lycée Carnot à Cannes, le lycée Camus à Fréjus, et le lycée Bonaparte à Toulon. Les équipes travaillent en concertation avec l'inspection pour faire vivre cet enseignement qui offre de nombreux débouchés post-Bac.

Pour l'Histoire des arts, nous vous invitons à consulter d'une part le portail national <https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

Enfin, vous trouverez dans le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019, les modalités pour la délivrance d'une certification complémentaire en Histoire des Arts.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie Laure Gache qui pilote l'Histoire des Arts dans l'académie avec Mme Rouch IA IPR en Arts Plastiques.

Développement durable

La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité sont devenues des priorités pour notre école. L'histoire-géographie et l'EMC dont les programmes font une large part à la transition environnementale et au développement durable doivent être un fer de lance dans la mobilisation de notre institution en faveur d'un monde meilleur, plus respectueux de l'environnement et plus équitable. La circulaire parue au BOEN n°31 du 29 août 2019 traçait les grandes lignes de cette mobilisation pour la rentrée dernière : renforcement de la labellisation E3D, élection d'un éco-délégué par classe, lancement d'un plan d'action autour de 8 axes, multiplication des projets pédagogiques autour de l'EDD.

Dans cette perspective, et à la demande du ministre, le conseil supérieur des programmes a été saisi pour proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur les questions en relation avec l'éducation au « développement durable ». Le CSP a effectué un repérage des éléments de valorisation, d'explicitation et de renforcement des contenus d'enseignement relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans chaque discipline des programmes de la scolarité obligatoire. Tous les programmes du cycle 2 au cycle 4 peuvent donc désormais s'articuler autour de l'un des 5 fils narratifs "fils verts (air-eau-terre- feu-vie)" susceptibles de devenir communs aux professeurs de tous les enseignements dispensés à l'école et au collège : <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

Vous trouverez les aménagements de programmes dans le **BO N°31 du 30 juillet 2020** et en page d'accueil de notre site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>

Cette année la semaine au développement durable (SEDD 2020) se déroule exceptionnellement du 18 septembre au 8 octobre sur trois semaines, avec un temps fort du 20 au 26 septembre pour l'anniversaire de l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable, les ODD. Au niveau académique, un concours sur les risques (voir ci-dessus) et plusieurs autres actions seront lancés notamment lors de cette semaine du développement durable.

Nous vous incitons à y inscrire massivement vos élèves et à participer aux projets pédagogiques qui, en lien avec ces concours ou actions, pourront se mettre en place dans vos classes et en établissement. N'hésitez pas à nous faire connaître lors des rendez-vous de carrière ou par voie de mail les projets que vous souhaitez initier dans le domaine du développement durable.

Ressources :

- Semaine du développement durable : <https://eduscol.education.fr/cid142397/semaine-du-developpement-durable.html>
- Actualité du développement durable sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/pid23360/education-au-developpement-durable.html>

LA FORMATION

La formation disciplinaire participe à l'accompagnement continu du développement professionnel des enseignants et contribue aux apprentissages des élèves. Outre l'offre de préparation aux concours, les formations thématiques ont été conçues pour y répondre. Plusieurs entrées sont proposées : une entrée par les outils et les démarches ; une entrée par les contenus scientifiques.

Pour répondre aux enjeux de la réforme du lycée et notamment à la liaison fin de collège et seconde, plusieurs stages sont ouverts conjointement aux enseignants de collège et de lycée, d'autres davantage centrés sur les problématiques des programmes de terminales. **Afin de favoriser des pratiques collaboratives, plusieurs stages sont conçus comme des stages inter établissements de proximité. Nous vous engageons à solliciter votre chef d'établissement pour en faire la demande auprès du service de la formation.**

Si les entrées sont différentes, il s'agit bien à chaque fois d'offrir la possibilité de se questionner et de construire des outils à la fois scientifiques, didactiques et pédagogiques dans la perspective d'une mise en œuvre dans les classes. « Comment améliorer mes pratiques enseignantes pour faire progresser mes élèves ? ». Les stages offrent à la fois des apports magistraux mais sont également l'occasion de penser ses expériences, d'élaborer des situations d'apprentissages et d'échanger des pratiques avec d'autres professeurs d'autres établissements.

D'autres possibilités vous sont offertes dans le cadre du PAF pour approfondir certains champs comme l'Histoire des Arts, l'EAC, la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, le Numérique, les dimensions européennes ou internationales, etc. ou revisiter des questions transversales comme le climat scolaire, les processus d'apprentissage, les pratiques collaboratives, la motivation, l'apport des sciences cognitives etc.

Enfin, les parcours Magistère viennent compléter l'offre de formation. Vous pouvez notamment vous tourner vers le Magistère de préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation et le parcours magistère " Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique".

- **L'inscription au Plan Académique de Formation se fait comme chaque année via GAIA individuel (accessible via l'intranet ESTEREL et via l'onglet "Formation" de notre site internet histoire-géographie : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/formations-e-space-de-telechargement>).**
- La campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 18 septembre. Nous vous rappelons tout l'intérêt de la formation pour vos pratiques de classes au quotidien et votre développement professionnel et nous vous encourageons à vous inscrire aux stages proposés.
- **Vous trouverez en annexe de cette lettre de rentrée notre plan académique de formation et sur le site académique histoire-géographie l'ensemble des formations transversales qui peuvent y être associées. Vous en constaterez le caractère très diversifié. Nous nous efforçons de répondre à chacun de vos vœux et en conséquence, nous vous rappelons que toute inscription au PAF vaut engagement et qu'en cas de validation de votre candidature, votre présence en stage est obligatoire.**

Préparation aux concours :

Les professeurs préparant l'agrégation interne et le CAPES interne et réservé trouveront de nombreuses informations sur le site académique disciplinaire aux adresses suivantes :

- Agrégation interne : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/formations-espace-de-telechargement/6-concours-et-formations/capes-et-agregation/556-agregation-interne-2020>
- Capes interne : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/6-concours-et-formations/capes-et-agregation/456-capes-interne-2017>

Pour permettre un meilleur accès des Varois à la formation à l'agrégation interne, la préparation à l'écrit se déroulera le jeudi au collège Villeneuve de Fréjus. La préparation à l'oral déb utera dès la mi-mars et se fera à

Nice. La préparation au Capes interne se déroulera cette année encore le mercredi après-midi à Fréjus au lycée Gallieni.

Nous rappelons, en même temps, que la vocation de ces formations n'est pas de tout apporter aux futurs candidats : pour chacune des questions au programme des concours, elles fournissent de solides cadres (bibliographies, problématiques actuelles...) ainsi que des exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales, mais c'est bien **un travail personnel soutenu et approfondi** de la part des candidats qui conditionne le succès. Chaque année, les rapports des concours (publiés dans *Historiens – Géographes*) insistent sur cette exigence.

LES EXAMENS

Les examens de cette année se sont déroulés de manière totalement inédite, selon des modalités qu'aucun d'entre nous n'aurait pu envisager. Nous tenions à vous remercier pour votre engagement sans faille, votre sérieux, votre adaptabilité toute au long de cette période critique. Grâce à vous, un DNB et un baccalauréat ont pu se tenir si bien qu'aucun élève n'a été pénalisé dans la poursuite de ses études.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines. Veuillez, à cet égard, à consulter votre boîte mail académique régulièrement. N'hésitez pas à en faire basculer le contenu sur votre boîte mail personnelle.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous prions de croire, chers collègues, en nos sentiments très cordiaux et vous adressons tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Marie-Laure GACHE - Christophe GOBERT- Jean-Marc NOAILLE

IA-IPR Histoire-Géographie